

PAPIER DE POSITION DU PS SUISSE

Transports et place financière,
les omissions coupables
de la politique climatique suisse

AGIR POUR DÉPASSER LES ILLUSIONS

approuvée par l'Assemblée des Délégué(e)s,
le 23 juin 2018 à Lausanne



Contenu

Résumé	3
1. L'ampleur du réchauffement climatique est très dangereuse pour l'humanité	4
2. La politique climatique de la Suisse est beaucoup trop timide	5
3. Le PS préconise l'assainissement climatique des transports	8
4. Le PS préconise, pour la place financière, une stratégie climato-compatible	10
5. La politique énergétique, pilier de la politique climatique	12
6. Conclusion	14

RÉSUMÉ

Le niveau de vie élevé dont nous jouissons en Suisse repose sur l'endettement écologique : la Suisse importe des produits qui dans leurs pays de provenance sont fabriqués dans des conditions socialement et écologiquement précaires et qui contribuent à la destruction de la nature et au réchauffement climatique. En signant l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse a accepté de relever l'un des plus grands défis de l'humanité. Avec 195 autres pays, elle s'est engagée à tout mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique à une valeur située entre +1,5 degré et +2 degrés. Le changement climatique ne doit pas devenir une menace encore plus grande pour la civilisation !

Malheureusement, les propositions de mise en œuvre du Conseil fédéral dans le cadre de la politique climatique 2020-2030 sont totalement insuffisantes. Premièrement, les instruments destinés à isoler les bâtiments au niveau du chauffage, dans le privé comme dans l'industrie, sont affaiblis, donc précisément les domaines où la Suisse a jusqu'à présent mis en œuvre une politique raisonnable. Deuxièmement, le Conseil fédéral ne propose pas de mesures significatives dans les secteurs des transports et de la place financière, qui sont laissés en jachère. Ce manque d'initiative est inacceptable !

Les transports sont aujourd'hui responsables de près de la moitié des émissions de CO₂ en Suisse. Dans le domaine de la mobilité, le Conseil fédéral renonce cependant à prendre des mesures efficaces. Il est toutefois évident que des mesures à court terme sont elles aussi absolument essentielles, car il est désormais certain que le volume du trafic routier ne diminuera pas dans une mesure significative si rapidement. C'est aussi pour cela que le positionnement gauche-vert actuel nécessite une mise à jour. Dans le domaine de la mobilité, le Conseil fédéral renonce malheureusement à un très important levier. Dans ce domaine, la position du Conseil fédéral n'est cependant pas la seule à être insuffisante. En effet, le positionnement gauche-vert nécessite lui aussi une mise à jour. Nous devrions abandonner l'illusion qui consiste à croire que le volume du trafic routier diminuera rapidement et de manière significative. Pour le PS, il est désormais clair que seule l'électrification rapide du trafic routier, avec du courant renouvelable, permettra de réduire suffisamment les émissions de CO₂.

Les investissements dans le pétrole, le gaz et le charbon, qui sont gérés à partir de la place financière suisse, génèrent dans le monde l'équivalent d'au moins dix fois les émissions de gaz à effet de serre mesurées en Suisse. Pour le PS, il faut une stratégie prospective pour la place financière, afin de la rendre compatible avec le climat et de protéger notre secteur financier et nos caisses de pension de l'inévitable éclatement de la bulle du carbone. Outre le climat, ce sont donc aussi les rentes LPP du 2^e pilier qui sont en jeu. Ici, la position du camp bourgeois — qui consiste à pratiquer le laisser-faire — menace de mener notre pays et le climat droit dans le mur. Elle succombe à la grande illusion qui consiste à croire que les flux d'investissements se réorienteront suffisamment d'eux-mêmes, sans garde-fous étatiques. En matière d'exposition au risque climatique, la Suisse devrait mieux anticiper qu'elle ne l'a fait dans les dossiers de la fraude fiscale et du secret bancaire — deux problèmes pour lesquels elle a adopté la stratégie de l'argent propre beaucoup trop tard. En

fin de compte, la Suisse n'en aurait retiré que des avantages, si elle s'était ressaisie plus rapidement. Cette erreur ne doit pas se répéter dans le domaine climatique.

Le PS appelle donc à un engagement national et international beaucoup plus fort en faveur de la protection du climat à tous les niveaux politiques. Il demande en particulier que les acteurs financiers suisses cessent d'investir dans le développement des sources d'énergie fossile à partir de 2030 et que la mobilité routière soit rapidement électrifiée, de sorte qu'il n'y ait plus de moteurs à combustion fossile à partir de 2040. C'est le seul moyen d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

1. L'AMPLEUR DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST TRÈS DANGEREUSE POUR L'HUMANITÉ

Le réchauffement de la planète compte parmi les plus grandes menaces pesant, à moyen terme, sur l'humanité. S'il ne peut être limité à environ +1,5 degré ou +2 degrés, les catastrophes naturelles, les problèmes alimentaires, les flux migratoires et les conflits qui y sont liés augmenteront de manière encore plus alarmante. Le climat pourrait atteindre un point de basculement à partir duquel son évolution ne pourrait plus être prédite et, surtout, ne pourrait plus être contrôlée. Par les résultats de leurs recherches, toutes les institutions scientifiques de premier plan nous mettent en garde : ce scénario pourrait devenir réalité au cours des deux à trois prochaines décennies s'il n'était pas possible de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre dus à l'activité humaine. Le réchauffement a un impact supérieur à la moyenne en Suisse. La température moyenne a déjà augmenté de 1 degré au cours du siècle dernier. Les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses menacent de plus en plus notre économie. Le tourisme hivernal perd sa base existentielle en de nombreux endroits et les glaciers fondent rapidement. En outre, la biodiversité se réduit. Enfin, le réchauffement nuit à la santé et cause des décès prématurés (fortes chaleurs estivales). Les conséquences sanitaires du changement climatique et, principalement, le trafic basé sur les combustibles fossiles sont graves, en particulier pour les enfants et les personnes âgées. Il existe également des maladies chroniques graves, telles que les affections respiratoires, cardiaques ou les tumeurs. Les décès précoces en sont le résultat, lequel pourrait être évité, ou tout du moins atténué, par des mesures appropriées.

La ruée sur les dernières réserves de pétrole et de gaz facilement exploitables, en particulier au Moyen-Orient, a des conséquences catastrophiques pour les populations de ces régions. De la Méditerranée à l'Hindou Kouch, des guerres sont financées par et pour le pétrole. Elles menacent la vie de centaines de millions de personnes et les poussent à fuir.

Si l'humanité entend stabiliser la quantité de gaz à effet de serre présente dans l'atmosphère, elle ne peut plus brûler qu'une quantité limitée de charbon, de pétrole brut ou de gaz naturel. Cette quantité est cinq fois plus faible que les réserves fossiles figurant dans les bilans des grandes entreprises énergétiques mondiales. La stabilisation du climat ne peut donc être réalisée que contre les intérêts économiques des industries du pétrole, du gaz et du charbon, qui perdront inévitablement une grande partie de leur valeur si le passage nécessaire à un approvisionnement énergétique efficace et renouvelable est ef-

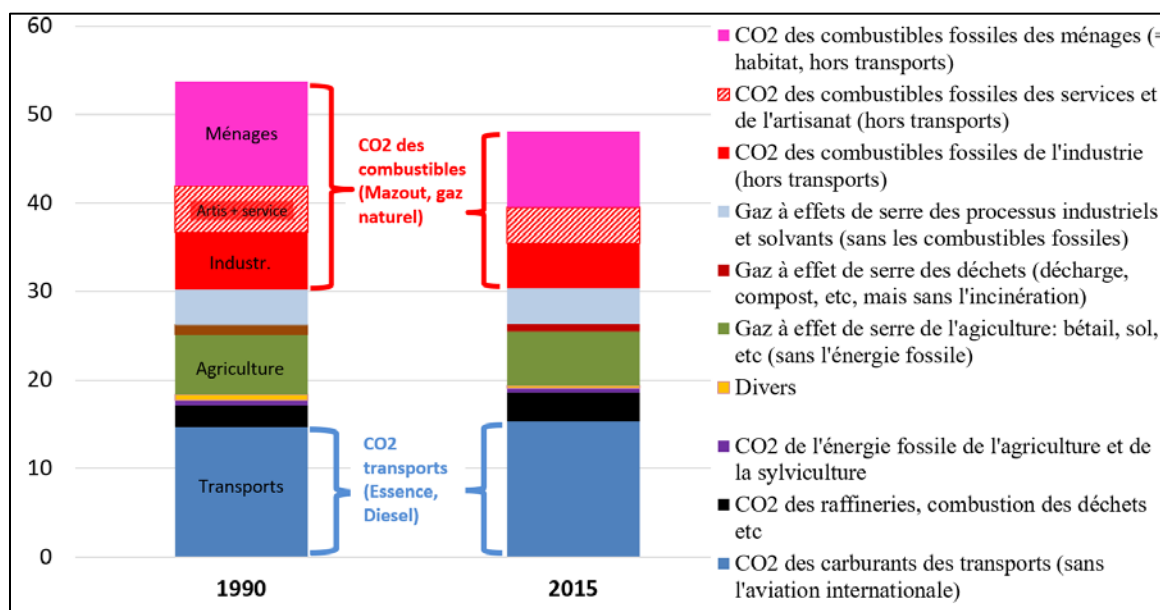
fectué à temps. C'est pourquoi le réchauffement climatique ne peut être contré que si nous sommes déterminé-e-s à fixer un cadre politique clair. De lui-même, le marché de l'énergie ne donnera pas, à travers une hausse des prix, un signal de pénurie qui déclencherait suffisamment tôt un tournant énergétique global. Le marché ne résoudra donc pas le problème. Une action politique déterminée est nécessaire. La bonne nouvelle, c'est que les solutions techniques pour fournir de l'électricité, de la chaleur ou de l'énergie dont l'origine est renouvelable sont disponibles depuis longtemps et que leur coût diminue.

L'Accord de Paris sur le climat vise à limiter le réchauffement de la planète à une température bien inférieure à +2 degrés – atteindre la valeur de +1,5 degré serait encore mieux ! À cette fin, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent être ramenées à zéro entre 2045 et 2060. Les États signataires s'engagent à fixer des objectifs intermédiaires et à rendre compte régulièrement de l'état de leur réalisation. Ils doivent veiller à ce que les flux financiers contribuent à la réalisation de ces objectifs. Les pays industrialisés se déclarent en outre prêts à lever 100 milliards de dollars supplémentaires par an à titre de solidarité pour financer des mesures dans les pays du Sud, contribuant ainsi à une plus grande justice climatique.

2. LA POLITIQUE CLIMATIQUE DE LA SUISSE EST BEAUCOUP TROP TIMIDE

Au cours des 25 dernières années, la Suisse n'a réduit ses émissions que de 10 %. Cette petite amélioration n'a été réalisée qu'au cours des dix dernières années et elle est presque exclusivement due à la réduction de la consommation de combustibles fossiles, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique : émissions de gaz à effet de serre depuis la Suisse en millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an (hors trafic aérien international)



Grâce à la taxe sur le CO₂, au programme de rénovation des bâtiments (Programme Bâtiments) et au modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC), les bâtiments

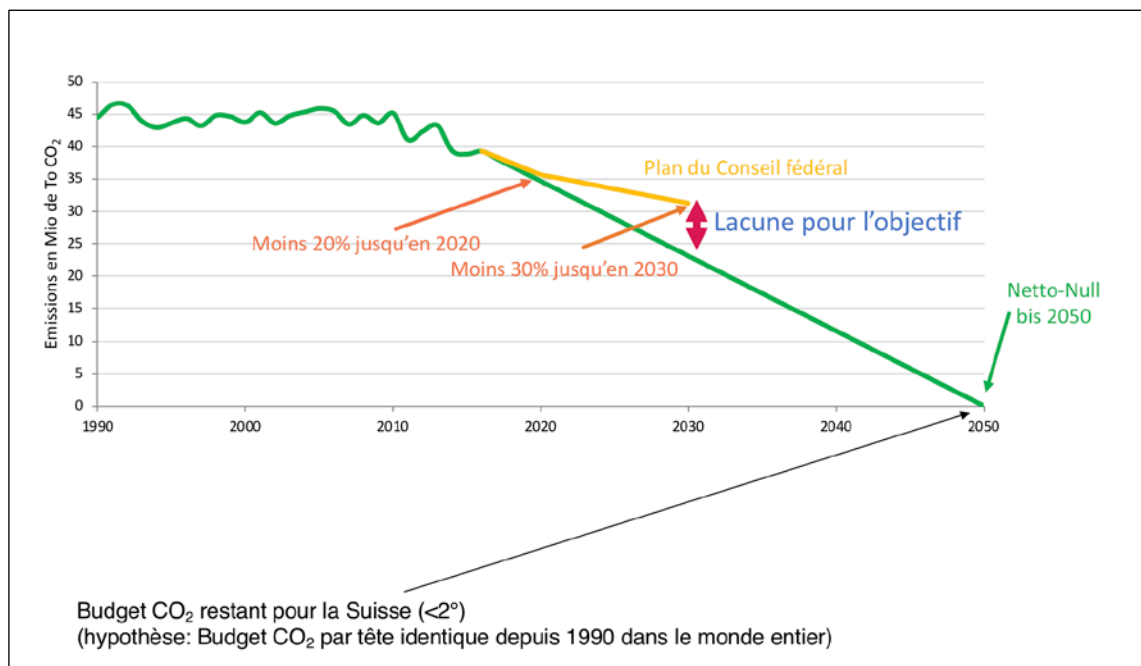
suisses émettent un quart de CO₂ en moins qu'ils ne le faisaient en 1990. Cette évolution réjouissante montre que le succès est au rendez-vous dans les secteurs où des mesures sont prises. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la surface des logements a augmenté de 40 % et celle de l'industrie et des services de 26 % au cours de la même période. Cependant, avec un taux d'assainissement d'environ 1 % par an, la transformation est encore beaucoup trop lente. La Suisse reste l'un des pays européens qui consomment le plus de pétrole par habitant.

Dans le domaine des transports, l'évolution est si mauvaise que même le faible objectif sectoriel stipulé dans l'actuelle loi sur le CO₂ pourrait ne pas être atteint. Malheureusement, la légère baisse enregistrée à partir de 2015 n'est pas due à des mesures politiques, mais à une réduction du tourisme à la pompe à essence, après le choc du franc suisse. Bien qu'il y ait des véhicules un peu plus efficaces, on constate que le nombre total de kilomètres parcourus augmente, si bien que les émissions de CO₂ ont à peine diminué. Le trafic aérien international depuis la Suisse émet désormais 5 millions de tonnes par an, ce qui représente déjà un tiers des émissions du trafic routier, avec une forte tendance à la hausse. Jusqu'à présent, l'aviation a été exclue de la politique climatique nationale et internationale. Ce secteur est probablement celui qui aura l'impact le plus lourd sur le bilan climatique de la Suisse en 2030.

L'impact climatique de la Suisse ne se limite pas aux émissions sur le territoire suisse. Il découle également de l'énergie « grise » des biens de consommation importés, ou plus exactement dans les émissions correspondantes. On en retrouve la trace dans l'augmentation des émissions provenant de l'incinération des déchets. Dans l'ensemble, cependant, l'effet international le plus néfaste de la Suisse sur le climat est principalement imputable à la place financière. La Suisse investit énormément d'argent dans des secteurs de l'économie qui nuisent au climat et elle est l'un des plus grands investisseurs dans l'approvisionnement en énergie fossile, en raison de l'importance de sa fortune et des actifs sous gestion. Comme l'a établi l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les placements des investisseurs suisses, extrapolés à l'échelle mondiale, induiraient un réchauffement de la planète de 4 à 6 degrés.

Dans ce contexte, il est tout à fait incompréhensible que le Conseil fédéral présente, avec la nouvelle loi sur le CO₂, un projet totalement dépourvu d'ambition. La loi révisée sur le CO₂ vise essentiellement à maintenir les instruments existants de protection du climat, même s'il est devenu clair qu'ils ne sont pas suffisants. Au lieu d'accélérer le rythme de la réduction des émissions dues aux énergies fossiles, elle le ralentit. D'ici à 2030, la réduction annuelle de CO₂ ne devrait être que de 1 %, soit la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui.

Graphique : la dilution des objectifs du Conseil fédéral est présentée graphiquement.



Du point de vue du PS, la proposition du Conseil fédéral fait fausse route notamment dans les domaines suivants :

- Aucune disposition n'est prévue pour garantir que les flux financiers contribueront à la réalisation des objectifs.
- S'agissant de la mobilité routière, le Conseil fédéral ne propose pas de mesures en Suisse et va jusqu'à affaiblir les décisions de la stratégie énergétique (report dans le temps de la réglementation sur les émissions de CO₂ pour les voitures). Pire, nous serions le seul pays au monde à proposer de compenser les trois quarts des émissions de la mobilité routière à l'étranger par des « certificats de réduction » de qualité douteuse, dans la droite ligne du commerce des indulgences au Moyen Âge.
- Avec l'annulation du « Programme Bâtiments », programmée pour 2025, le Conseil fédéral supprime l'instrument de politique climatique le plus efficace à ce jour.
- Le gouvernement ne dit rien de la contribution de la Suisse au financement des mesures de protection du climat destinées aux pays de l'hémisphère Sud.

Il est évident que les objectifs de Paris ne peuvent être atteints avec le projet de loi du Conseil fédéral. Impossible de savoir si le Conseil fédéral a reconnu l'ampleur du problème ou non. On ne saurait donc dire s'il a proposé une loi aussi timide **par ignorance, par manque de courage ou, peut-être, par duplicité.**

En tout état de cause, le PS n'entend pas accepter cela. C'est pourquoi les deux chapitres suivants formulent des propositions concrètes du PS concernant les deux principales omissions de la politique climatique suisse, à savoir les transports et la place financière.

3. LE PS PRÉCONISE L'ASSAINISSEMENT CLIMATIQUE DES TRANSPORTS

La politique fédérale n'est pas la seule à présenter des failles dans ce domaine. **Le positionnement gauche-vert dans ce secteur a lui aussi besoin d'une sérieuse mise à jour.** Il est illusoire d'imaginer que l'on puisse résoudre les problèmes environnementaux du transport routier en se contentant de combiner des mesures d'aménagement du territoire, le développement du trafic piéton et cycliste, la modération et la promotion des transports publics. Toutes ces mesures sont justes et leur mise en œuvre doit être poursuivie avec fermeté. Cependant, elles ne suffiront pas pour réduire à une petite fraction face au niveau actuel les émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques dus au transport routier.

L'exemple de calcul suivant illustre le problème : avec une quantité stable de déplacements, les performances quantitatives des transports publics devraient être quadruplées pour remplacer les transports individuels motorisés. Même si la pénétration des transports publics dans les zones urbaines et suburbaines augmentait massivement, ce qui est à espérer, elle ne suffira pas à diviser le trafic routier par trois ou quatre.

Il faut se rendre à l'évidence : **si aucun changement déterminant n'a lieu dans le domaine de la mobilité, le trafic routier continuera d'être important et à avoir des impacts dans les domaines du climat, de la pollution atmosphérique, du bruit et de la sécurité. C'est pourquoi nous devons agir pour que le trafic soit assaini.** En outre, le trafic ne doit pas occuper d'espace supplémentaire dans une Suisse où les mètres carrés sont comptés.

Du point de vue du PS, l'option la plus réaliste pour surmonter la mobilité fossile réside dans l'électrification des transports privés. Toutefois, ce passage à l'électrification ne devra se faire qu'avec de l'électricité issue d'énergies renouvelables. Comme le montre [le rapport Nordmann](#), cette approche est écologiquement bénéfique, même si le bilan environnemental des véhicules et des batteries doit être encore amélioré. **D'ici à 2040 au plus tard, les moteurs à explosion ne doivent plus être autorisés que dans de rares exceptions.**

En plus d'avantages évidents d'un point de vue climatique global, l'électrification apporte de grands avantages locaux, **en réduisant le bruit et la pollution atmosphérique locale, précisément là où vivent de nombreuses personnes, le long des axes de transport dans nos villes et villages.** Les impacts environnementaux négatifs associés aux batteries ne peuvent être niés, mais ils doivent être mis en balance avec les effets négatifs croissants de l'économie pétrolière. Outre la combustion elle-même, c'est aussi l'extraction pétrolière qui a des effets de plus en plus destructeurs sur les écosystèmes.

L'électrification doit impérativement s'inscrire **dans une stratégie globale d'assainissement écologique du système de transports. Parce que l'objectif à long terme du PS reste un passage complet de la circulation automobile aux transports publics et à la circulation à pied et à vélo. Les marchandises doivent être achemi-**

nées par le rail. Le transfert (de la route au rail) doit être mis en œuvre, conformément au mandat constitutionnel. Dans le cadre des futurs projets d'infrastructure à grande échelle, tels que le projet Cargo Sous Terrain (CST), il faut au moins exiger un contrôle politique. Ces projets à venir dans le domaine de la politique du transfert (de la route au rail) ne doivent pas être laissés à des investisseurs purement privés sans qu'il y ait une supervision et un contrôle légitimés démocratiquement. Il est important que l'aménagement du territoire, tout comme l'économie, avec ses conditions d'embauche et ses horaires de travail, contribue à faire diminuer l'usage de la route et à accroître l'efficacité des transports, tout comme il est impératif de veiller à ce que les prix des moyens de transports publics soient abordables pour toute la population. [Le rapport Nordmann](#) (chapitre 7) propose un **ensemble de mesures pratiques concrètes qui devraient être optimisées et mises en œuvre.** Les mesures suivantes peuvent contribuer au financement : une taxe d'encouragement (en matière d'énergie) et une taxe d'incitation sur les carburants fossiles, dont la plus grande partie est redistribuée à la population et à l'économie. Afin d'éviter que la taxe d'incitation ne conduise au tourisme à la pompe, elle devrait, à l'instar de la taxe sur les poids lourds (RPLP/ redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations), être prélevée à partir d'un certain montant non par litre d'essence, mais par kilomètre parcouru. L'efficacité énergétique des véhicules doit ici être prise en compte. Le prélèvement doit être conçu de manière à permettre d'éviter les difficultés sociales et à ne pas pénaliser les habitants des zones rurales.

L'augmentation alarmante des émissions de CO₂ provenant du trafic aérien en Suisse et dans le monde entier doit être combattue avec détermination. La situation est aujourd'hui parfaitement absurde, car il est devenu moins cher de prendre l'avion à destination de Porto ou d'Helsinki pour un week-end que de prendre le train ou la voiture pour aller de Zurich à Locarno ou à Brigue.

Il convient certes de saluer les efforts déployés à l'échelle mondiale pour inclure le trafic aérien dans les responsabilités en matière de climat, mais les progrès sont beaucoup trop lents. La Suisse doit aller de l'avant. Pour cela, quatre mesures s'offrent à nous :

- Malgré l'opposition acharnée de l'industrie aéronautique suisse, cette dernière doit être soumise **au Système européen d'échange de quotas d'émission (SEQE de l'UE)**, afin de payer un prix minimal pour ses émissions de CO₂. L'accord signé avec l'UE doit être ratifié.
- Les **normes d'efficacité** des aéronefs doivent être progressivement relevées. Notamment dans le domaine des vols de loisir, de sport ou de travail aérien, les mêmes normes imposées aux transports individuels terrestres concernant les limites de pollution atmosphérique et sonore doivent s'appliquer.
- En collaboration avec les compagnies aériennes, les aéroports et les instituts de recherche, le gouvernement fédéral doit lancer des essais pilotes **pour convertir des routes en carburants renouvelables.** Des réductions significatives de CO₂ sont possibles si les opérations aériennes sont converties en carburants synthétiques dérivés d'énergies neutres en CO₂. La production doit être, dès 100% de production d'énergies renouvelables, garantie par des certificats d'origine reconnus. Les carburants biogènes ne devraient pas être utilisés du tout.

- Une **taxe sur les billets**, comme celle qui est déjà en vigueur dans plusieurs pays européens, doit être introduite. Les recettes doivent être utilisées pour le financement international de la lutte contre le changement climatique.
- La Suisse s'engage en faveur d'une **taxe sur le kérosène** au niveau international. Cet engagement est activement communiqué, tant au niveau national qu'international.
- Enfin, les **liaisons ferroviaires internationales entre la Suisse et les pays européens avoisinants** doivent être notablement améliorées, afin que les distances allant jusqu'à 1000 ou 1500 km puissent être parcourues par le rail. Il s'agit de mettre en place une combinaison de liaisons directes à grande vitesse avec des trains de nuit. L'établissement de ces connexions doit être exigé et soutenu par le secteur public.

4. LE PS PRÉCONISE, POUR LA PLACE FINANCIÈRE, UNE STRATÉGIE CLIMATO-COMPATIBLE

La position actuelle du camp bourgeois qui nécessite une correction et, cette fois, de grande ampleur. Sa position consistant à pratiquer le laisser-faire sur le marché est totalement erronée, parce qu'un marché « débridé » est constamment à la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz. Ceux-ci sont immédiatement capitalisés dans les bilans des multinationales de l'énergie et se reflètent dans leurs cours boursiers. En outre, des investissements massifs sont encore et toujours réalisés dans les secteurs à forte intensité de CO₂.

Cependant, les règles de base de la physique nous disent que cette évolution fait totalement fausse route : si l'on veut freiner le réchauffement climatique, **les réserves de carbone doivent rester sous terre au lieu d'être libérées dans l'air via la combustion**. Il faut donc des décisions politiques pour aiguiller les marchés financiers vers de meilleures voies en termes de climat. Les réserves de carbone souterraines ne doivent plus gonfler les bilans des compagnies d'énergie. Comme le montre le tableau ci-dessous, nous en sommes actuellement très loin :

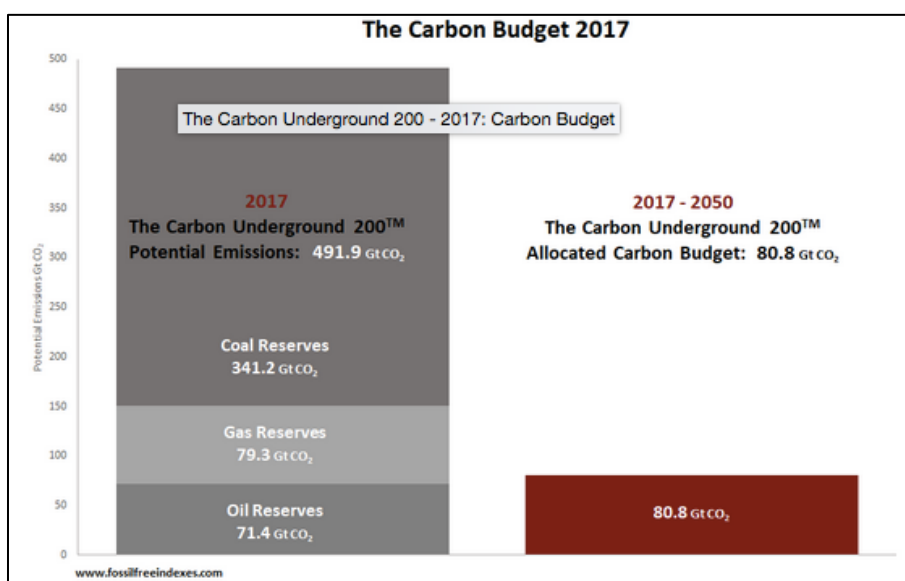


Illustration 2 : La bulle de carbone : la quantité maximale de carbone que l'humanité est autorisée à brûler si elle entend empêcher la terre de se réchauffer de plus de 2 degrés est environ cinq fois inférieure aux réserves fossiles inscrites au bilan des 200 plus grandes compagnies d'énergie (graphique : <http://fossilfreeindexes.com/research/the-carbon-underground/>).

Dans cette bulle du carbone, la plupart des caisses de pension sont fortement exposées. Si nous voulons maîtriser le changement climatique à l'échelle mondiale, ces réserves doivent rester sous terre. Ainsi, un jour, elles ne vaudront plus rien en termes comptables. Il s'ensuit qu'une énorme correction de valeur est inéluctable dans les bilans des institutions de placement. En plus des banques, des fonds de placement et des compagnies d'assurance, les assuré-e-s du deuxième pilier seraient eux aussi gravement touchés. **Le PS n'accepte pas que l'avoir de vieillesse épargné par les salarié-e-s en Suisse soit perdu en l'investissant de manière erronée et à courte vue dans des activités qui nuisent au climat. Le PS s'engage à tous les niveaux pour que ce type d'investissements soit progressivement banni.**

Le négoce de matières premières, la gestion de fortune et les activités d'investissement sont les piliers de la place financière suisse et donc, par la même occasion, de l'économie. Malheureusement, il est à craindre que ces secteurs ne soient pris à contre-pied s'ils ne se réorientent pas à temps vers une stratégie respectueuse du climat. La Suisse a déjà vécu cette douloureuse expérience avec l'évasion fiscale et le secret bancaire. Le PS veut que l'on apprenne des erreurs du passé et que l'on anticipe mieux les conséquences cette fois-ci. L'évolution actuelle montre également que la place financière se développe assez bien dans les nouvelles conditions de la stratégie dite de l'argent propre. **Nous sommes convaincu-e-s qu'une stratégie compatible avec le climat renforcera la place financière.** En adoptant une orientation stratégique axée à dessein sur les financements durables, les banques et les compagnies d'assurance suisses peuvent se positionner dans un segment d'activité en pleine croissance. Il est grand temps de le faire ! En effet, la Commission européenne a présenté une stratégie de financement durable qui prévoit une feuille de route à court terme et la participation de tous les acteurs concernés du système financier. Huit banques nationales (notamment : Chine, Angleterre, France, Allemagne) et trois organisations de surveillance des marchés financiers de pays ayant d'importants marchés financiers se sont déjà engagées à atteindre l'objectif des +2 degrés. La BNS n'en fait pas partie.

De plus en plus d'institutions quittent le secteur de l'énergie fossile pour des raisons éthiques et économiques. Au cours des dernières années, quelque 900 institutions, dont de grands fonds souverains et des caisses de pension, ont délibérément donné une orientation respectueuse du climat à leurs investissements, en vendant tout ou partie de leurs actions dans le charbon, dans le pétrole ou encore dans le gaz.

Pour le PS, la situation est donc claire : à partir de 2030, les entreprises suisses ne doivent plus financer de projets pétroliers et gazières et ne devront plus détenir de participations dans des entreprises actives dans les secteurs du pétrole, du gaz ou du charbon. Le PS propose donc six mesures pour éviter les risques climatiques liés à la place financière et contribuer de manière constructive à la lutte contre le réchauffement climatique ([cf. rapport intitulé « Pour un marché financier suisse respectueux du cli-](#)

[mat « de Beat Jans](#)). Les exigences suivantes sont présentées en « cascade ». La mesure suivante sera prise s'il s'avère que la précédente devait ne pas atteindre l'objectif (pas d'investissements dans le développement des matières premières fossiles). En dernier ressort apparaît la fiscalité :

- 1. Les objectifs de la gestion de fortune doivent être élargis par la loi.** Les trois objectifs classiques de la gestion de fortune, décrits à l'art. 71 de la LPP — sécurité, rentabilité et liquidité —, doivent être étendus à la compatibilité climatique.
- 2. Créer la transparence.** Les caisses de pension, les compagnies d'assurance, mais aussi les banques, les gestionnaires de fortune et les bourses, doivent être obligés de rendre compte de l'impact climatique de leurs investissements.
- 3. Fixer des objectifs pour tous les investisseurs.** Le Conseil fédéral impose à tous les investisseurs des valeurs de référence et des objectifs de réduction. Les caisses de pension publiques de la Confédération et des cantons, telles que Publica, les caisses de pension des employés cantonaux, la SUVA et les fonds AVS/AI/APG doivent être à l'avant-garde en matière climatique.
- 4. Obliger la Banque nationale.** La Banque nationale déclare publiquement son soutien à l'Accord de Paris sur le climat et contribue à sa mise en œuvre. Elle évalue ses propres investissements en fonction des risques climatiques et étend ses lignes directrices en matière d'investissement de façon à exclure tout investissement pour le développement de gisements de pétrole, de gaz ou de charbon.
- 5. Taxe sur les gains en capital issus d'activités nuisibles au climat.** Une taxe sur le rendement (d'investissement) des produits financiers nuisibles au climat est introduite sur la place financière suisse. Comme pour la taxe sur les billets d'avion, ses recettes sont utilisées pour le financement international de la lutte contre le changement climatique. Cela rendrait enfin visibles les coûts du réchauffement climatique sur les marchés financiers. Par ailleurs, les flux de capitaux pourraient être investis dans des alternatives d'investissement plus respectueuses du climat.
- 6. Engagement international de la Suisse contre les investissements néfastes pour le climat.** Dans le cadre de la coopération internationale, la Suisse ne doit plus accorder aucune garantie contre les risques à l'exportation ni de fonds pour des projets qui encouragent l'extraction de combustibles fossiles et l'émission de gaz à effet de serre. Elle doit s'engager en faveur d'une politique d'investissements respectueuse du climat dans le cadre de son adhésion à l'OCDE, à l'ONU, à la Banque mondiale et à d'autres institutions internationales.

5. LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE, PILIER DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE

Le PS préconise un approvisionnement énergétique entièrement renouvelable. Par l'intermédiaire d'une initiative populaire fédérale (initiative cleantech), le PS a déjà apporté une contribution importante à ce projet en 2011. La politique du PS est également soutenue par la population, qui a approuvé la Stratégie énergétique 2050 à une large majorité et

donné ainsi un signal clair en faveur de la transition énergétique. **Le PS est fier d'avoir contribué de façon significative à ce succès historique !**

Pour que la Suisse devienne presque neutre sur le plan climatique d'ici à 2050, conformément à l'Accord de Paris, la transformation du système énergétique doit toutefois être accélérée. Le PS demande que l'on accroisse l'efficacité énergétique. La **rénovation des bâtiments devrait être accélérée** en augmentant le taux d'assainissement. Contrairement à la proposition du Conseil fédéral, le « Programme Bâtiments » ne doit pas être limité dans le temps. La taxe d'incitation sur les carburants doit encore être augmentée si les objectifs climatiques ne sont pas atteints. Il s'agit en outre de soutenir les efforts déployés par les cantons pour renforcer les règles du droit fédéral en matière de constructions. Le PS reste attentif au fait que la taxe reste sociale.

Il faut que notre pays se dote d'une **politique contraignante en faveur du développement des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire.** Les objectifs intermédiaires actuels relatifs au développement des énergies renouvelables et à la réduction des émissions de CO₂ doivent être renforcés et s'insérer dans une stratégie contraignante de décarbonisation d'ici à 2050.

C'est le seul moyen de s'assurer que l'abandon progressif du nucléaire et la décarbonisation nationale ne déboucheront pas sur l'importation d'électricité « sale ».

Bien entendu, les autres dimensions de la politique climatique ne doivent pas être négligées.

- Le financement climatique pour le Sud doit être renforcé : le produit de la taxe sur les billets d'avion est destiné à financer les projets internationaux de protection du climat auxquels la Suisse s'est engagée à participer en signant l'Accord de Paris. Ces recettes doivent être générées à titre additionnel (« en plus ») et non aux dépens de la coopération au développement pratiquée jusqu'à présent. Si nécessaire, la Constitution doit également être adaptée dans ce sens.
- La recherche et l'innovation doivent être développées : la recherche scientifique doit être plus fortement axée sur les innovations favorables à la transition énergétique et se voir mieux dotée. Non seulement les entreprises bien établies, mais aussi les jeunes entreprises de ce secteur doivent recevoir des capitaux. Le fonds technologique à succès de l'ancienne loi sur le CO₂ doit être renforcé et les entreprises doivent avoir accès plus facilement au capital-risque pour entrer sur le marché.
- L'agriculture devrait émettre moins de gaz à effet de serre et devenir plus respectueuse du climat. Cela doit se faire dans le cadre de la nouvelle politique agricole. Le principal risque est que les processus se déroulant en amont provoquent des émissions cachées à l'étranger, par exemple dans la production d'engrais et d'aliments pour animaux. Cela créerait l'illusion que l'on respecte le climat au lieu d'avoir un impact réel.

- L'achat de certificats de réduction de CO₂ provenant de l'étranger ne peut se faire qu'en complément des objectifs nationaux. Cet instrument est destiné à soutenir les projets de transfert de technologie.

6. CONCLUSION

La décarbonisation est à la fois une nécessité mondiale et une chance pour la Suisse. Elle doit être mise en œuvre de manière cohérente.

Pour la Suisse, un cadre législatif favorisant une transition énergétique rapide constituera une grande chance. Elle peut en effet s'appuyer sur de bonnes infrastructures et dispose de beaucoup de savoir-faire ainsi que de pôles d'innovation et de recherche favorisant la transition énergétique. Si elle parvient à remplacer l'approvisionnement en énergie fossile, elle pourra conserver dans l'économie suisse les quelque 10 milliards de francs qu'elle consacre actuellement chaque année à l'importation de pétrole brut et de gaz naturel depuis l'étranger. Et elle dépendra moins des pays — dont certains sont instables et antidémocratiques — qui approvisionnent la Suisse en combustibles fossiles. **Toutefois, outre les avantages économiques, il est absolument essentiel de repenser la politique environnementale, faute de quoi le changement climatique privera l'humanité de ses moyens d'existence. Dna s'intérêt de la justice mondiale, il est également essentiel pour un pays industrialisé riche comme la Suisse, dont l'impact environnemental est beaucoup plus important que celui des pays du tiers monde, d'apporter sa contribution à un climat durable à l'échelle mondiale.**

La mutation (restructuration) écologique crée de la valeur ajoutée en Suisse. Au cours de la dernière décennie, quelque 40 000 nouveaux emplois ont été créés dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, entre autres grâce à l'actuelle loi sur le CO₂ et à la promotion des énergies renouvelables. La valeur ajoutée brute (création de valeur brute) a ainsi augmenté de près de 6 milliards de francs. Le PS est convaincu que les technologies propres sont une industrie clé de l'économie mondiale.

La Suisse a beaucoup à gagner si elle est à l'avant-garde de la transition énergétique. C'est pourquoi la Suisse doit se fixer des objectifs ambitieux et avoir des projets clairement définis qui l'amèneront dans le peloton de tête. Cette ligne doit être arrêtée rapidement, afin que les acteurs de l'économie aient suffisamment de temps pour s'orienter. L'évolution des coûts doit être surveillée et, le cas échéant, accompagnée de mesures sociales.

En fin de compte, la lutte contre le réchauffement climatique est la condition *sine qua non* de la prospérité. Si elle n'est pas couronnée de succès, le développement des pays pauvres deviendra impossible. Dans ce cas, il est de plus en plus probable que le niveau actuel de prospérité dans les pays développés ne pourra pas non plus être maintenu. Mais ce n'est pas une fatalité : nous voulons éviter ce cercle vicieux de la ruée guerrière sur les dernières gouttes de pétrole et, au contraire, mettre sur les rails un projet global de développement durable qui n'épuise pas les ressources de la planète. Ce n'est que dans ces conditions qu'un développement sûr, juste et durable de l'humanité est possible.